



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35157>

Département(s) de publication : **06, 75, 13**

Annonce n° **24-35157**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06, 75, 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 23N0889

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : MR LE PRESIDENT

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18/04/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Critères d'attribution : Critère n°1: Le Prix (70 %) Formule de notation : $NLP = 20 \times (Pb / Ps)^2$ NLP = note prix du soumissionnaire Ps = prix du soumissionnaire à noter Pb = prix le plus bas Le prix sera jugé sur la base du montant total en euro(s) HT de la pièce financière unique. Critère n°2: La valeur technique (30%) Le soumissionnaire décrira dans le Cadre de Mémoire Technique l'expérience en analyse du comportement et détection des comportements suspects de la personne qui sera en charge de la formation ; et ce sur au moins les 10 dernières années. Le soumissionnaire prendra soin par exemple : - de détailler l'expérience du formateur en lien direct avec le type de mission demandée par la Métropole et en l'étayant d'exemples - de détailler le profil de compétences du formateur (formation initiale, qualifiante et niveau d'études), permettant de s'assurer de l'adéquation du profil avec la déclinaison des missions demandées. Cette liste est non exhaustive. Le soumissionnaire fournira à l'appui un CV ou tout document justifiant du déclaratif. En l'absence de réponse à ce critère, le soumissionnaire obtiendra la note de 0 (zéro).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 23N0889 - FORMATION LOGICIELS INFORMATIQUES (Bureautique)

Code CPV principal - Descripteur principal : 80511000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation a pour objet : un parcours de formation ayant pour objectif de proposer aux agents des trois collectivités (MNCA, VDN et CCAS) un socle commun de connaissances nécessaires pour envisager de nouvelles perspectives de carrières sur des métiers administratifs. La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique

Lieu principal d'exécution du marché : METROPOLE NCA

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons règlementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre (s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère (s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation. Adresse à laquelle des infos complémentaires peuvent être obtenues : <https://www.marches-securises.fr/> Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner a? la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, a? signer le contrat ainsi que tous les documents annexes prévus par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la

consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'acheteur. Comme indiqué dans l'avis d'appel public à concurrence, l'acheteur considère que la modalité de transmission des plis appropriée au présent contrat est la transmission par voie électronique. Les candidatures ou offres reçues ou déposées sous format papier seront rejetées et retournées au soumissionnaire. Si le soumissionnaire adresse plusieurs réponses différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière réponse reçue sera examinée dans les conditions du présent règlement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2024